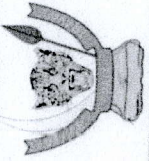


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 126/2024

A LA SOCIETE PHATKIN.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 034/CCPMP-MSP/GOUV/2022 conclu avec le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions deux cent soixante-huit mille trois cent douze, cinquante centimes (USD 2 268 312,50) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quinze mille huit cent septante-huit, dix-neuf centimes (USD 15 878,19), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kirishasa, le 11/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Scellu de l'Etablissement

Directeur Général